

**8 Faits divers & Justice**

**Vol de bébé à Belle-Vue 2, le 21 février dernier  
L'auteure présumée écrouée à Gros-Bouquet**

**Cadette ONDO EYI**  
Libreville/Gabon

**LE** 21 février dernier, une parturiente sourde-muette avait été victime du vol de son bébé, qu'elle venait de mettre au monde à l'hôpital de la coopération sino-gabonaise sis au quartier Belle-Vue 2 dans le troisième arrondissement de Libreville. L'auteure présumée de ce crime, Fallone Christelle Makeu Tembe, Camerounaise, 33 ans, a finalement été interpellée, en moins de 24 heures, par la brigade des mœurs de la Police judiciaire (PJ), au quartier Carrefour Léon-

Mba. Et le nouveau-né a été remis à sa maman. Entendue sur procès-verbal, dame Makeu Tembe a raconté aux enquêteurs qu'elle serait stérile et toutes ses tentatives pour procréer ont été vaines. C'est pourquoi, a-t-elle déclaré, tenant absolument à devenir mère, elle aurait décidé de voler un bébé. Avant de passer à l'acte, la trentenaire révèle qu'elle a d'abord simulé une fausse grossesse. Le stratagème fonctionne si bien que son entourage est convaincu qu'elle est réellement enceinte. Pendant ce temps, elle se rendait régulièrement dans les maternités et autres centres d'accouchement pour observer les



Photo : COE

**Fallone Christelle Makeu Tembe médite sur son sort à la prison centrale de Libreville.**

mouvements des parturientes. **ELLE SE RAPPROCHE DE LA PROIE** • Ce 21 février à 16 heures, elle se présente dans la maternité de l'hô-

pital de la coopération sino-gabonaise à Belle-Vue 2. En visitant les différentes chambres, elle cible une jeune maman sourde-muette. Se faisant passer pour un membre du personnel de santé, Fallone Christelle Makeu Tembe se rapproche de sa "proie", puis lui signifie qu'elle vient prendre son nouveau-né pour un vaccin. Sans se poser des questions, la maman vulnérable lui remet innocemment son bébé. Une fois dehors, dame Makeu Tembe met son précieux "colis" dans un sac appâté pour la circonstance, et fonce vers une autre structure sanitaire. Là-bas, elle explique au médecin qu'elle aurait accouché à domicile. Prise en charge, elle passe une nuit dans cet hôpital. Par ailleurs, elle en profite pour annoncer la bonne nouvelle aux membres de

sa famille. Entre-temps, saisie du problème, la Police judiciaire procède immédiatement aux investigations dans toute la ville. Briefés par leurs indics, les Officiers de police judiciaire (OPJ) parviennent à localiser la voleuse de bébé, et réussit à la neutraliser à son domicile du Carrefour Léon-Mba. Après sa garde à vue à la PJ pour les besoins de l'enquête, la mise en cause a été déférée devant le parquet, le 1er mars dernier. Après son audition, elle a été placée sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville.

**Lutte contre les stupéfiants à Koula-Moutou**

**Deux militaires et deux lycéens sous les verrous**

**SCOM**  
Libreville/Gabon

**LES** éléments de l'antenne provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Koula-Moutou ont procédé dernièrement à l'interpellation de dealers présumés de chanvre indien. Il s'agit de Serge Okoumba, 26 ans, et Loïc Ngoulakia, 30 ans. Deux soldats en poste dans la cinquième région militaire du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo. Ainsi que, Alverne Digombe Ipandi et Pryverlin Tsindi Tsindi, deux lycéens âgés

de 19 ans. Les quatre suspects se trouvent actuellement en détention préventive à la maison d'arrêt de la localité. Selon une source militaire chargée de l'enquête, cela faisait un moment que les limiers de l'Oclad suspectaient l'existence d'un petit réseau entretenu par des agents des Forces armées gabonaises (FAG) en poste dans la région. Les investigations diligentées sur la base des renseignements mis à la disposition des Officiers de police judiciaire (OPJ) ont ainsi débouché sur l'arrestation de Serge Okoumba, à son domicile sis au quartier Konadembe. Ce jour-là, le jeune mili-



Photo : Claude-Médard Minko

**Les FAG en poste à Koula-Moutou (ici lors d'un défilé) dont deux éléments se trouvent sous mandat de dépôt.**

taire était en compagnie de son collègue et colocataire Loïc Ngoulakia, qui serait, depuis trois ans, un grand consommateur du cannabis. « En procédant à une fouille minutieuse de la chambre à coucher de sieur

Okoumba, nous avons découvert quatre bottes de chanvre indien dans un petit sac dissimulé dans le réservoir de la cuve du WC », indique un enquêteur proche des services du B2, l'unité à la disposition de laquelle les deux militaires ont été remis pour la suite de la procédure. **ÉCROUÉS** • Autre dealer présumé, neutralisé le même jour par les éléments de l'Oclad, Pryverlin Tsindi Tsindi, l'apprenant qui s'est réfugié dans le plafond de la chambre d'Okoumba. Et qui, selon ses propres aveux, consommerait lui aussi du chanvre indien. Le dernier à tomber dans la nasse des

flics est Alverne Digombe Ipandi, cousin de Serge Okoumba. Ce lycéen, considéré comme un consommateur actif de tabac-Congo et non moins distributeur potentiel, a été appréhendé au sein de son établissement scolaire. Les quatre mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Koula-Moutou. Après audition, le juge d'instruction les a placés en détention préventive à la prison centrale de Koula-Moutou. En attente de leur forfait. Conformément à l'article 208 du Code pénal.

**Lors des festivités en différé de la Saint-Valentin dans la région de Ndjolé**

**Un orpailleur blesse son collègue**

**SCOM**  
Libreville/Gabon

**LE** personnel de la Compagnie des mines de Houa Zou (CIMHZ) opérant dans la zone de Bembele, à environ 60 km de Ndjolé, est passé à côté d'un drame pendant les festivités en différé de la Saint-Valentin. En effet, un ouvrier de cette société d'orpillage, Merlin N'smo Koumba, 28 ans, a gravement blessé - l'arme était un couteau de cuisine - son collègue Gaétan Aboughe Moussadji. L'agresseur médite actuellement sur son sort à la prison centrale de Lambaréné, en attendant son procès. Les faits, narrés par une source proche du dossier, sont les suivants: dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 février 2019, sur le site abritant les dortoirs de la société d'exploration du métal jaune, Merlin N'smo Koumba entreprend de célébrer la fête de la

Saint-Valentin en différé. Pour ce faire, il convie certains collègues et leurs compagnes à la fête chez lui. Au cours de la petite nouba, le bruit produit par la sonorisation est de plus en plus fort. Au point d'irriter Gaétan Aboughe Moussadji, un autre travailleur qui dort juste à côté. Ce dernier arrive sur le lieu des réjouissances et ne cache pas son mécontentement à l'organisateur de la fête. Aussi, lui demande-t-il de baisser le volume de la musique. Mais Merlin ne l'entend pas de cette oreille, et les esprits finissent par s'échauffer. La discussion se mue très vite en bagarre. Au cours de la rixe, N'smo Koumba s'empare d'un couteau de cuisine et blesse son antagoniste au visage. Heureusement pour lui, Aboughe Moussadji, qui saigne abondamment, n'est touché qu'à l'arcade sourcilière droite. Ce qui lui vaudra tout de même deux



Photo : DR

**Le suspect, Merlin N'smo Koumba, dans les locaux de la gendarmerie.**

semaines d'incapacité temporaire de travail (ITT). « Désarmer le mis en cause n'a pas été chose facile pour ses collègues, car il s'est mis à les menacer avec l'arme blanche qu'il tenait toujours entre ses mains », indique un Officier de police judiciaire (OPJ) en charge de l'enquête. Samedi à la première

heure, la brigade de gendarmerie de Setrag-Ndjolé, informée de la situation, a dépêché sur les lieux ses éléments, qui ont neutra-

lisé le mis en cause et l'ont conduit au poste de gendarmerie, pour les nécessités d'enquête.

**Enfant retrouvé**



Photo : AEE

**Le gamin se trouve actuellement dans les murs de la DSU.**

**LES** policiers du commissariat de Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de Libreville, ont retrouvé cet enfant, qui ignore tout de son identité. Les flics de cette unité l'ont ensuite remis pour compétence à leurs collègues de la Direction de la sûreté urbaine (DSU). Les parents qui reconnaîtront leur enfant peuvent donc se rapprocher de cette unité pour le récupérer.